Madame la Présidente,   
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,  
  
Au nom de la Principauté d’Andorre, je souhaite vous remercier pour l’intérêt de toutes les délégations et pour la qualité de nos échanges lors de la réunion du 5 novembre. Ils confirment le sens et l’importance d’un exercice comme l’Examen Périodique Universel. Je voudrais également remercier la société civile pour sa contribution au processus.

Nous vous remercions de l'attention que vous portez à la situation des droits de l'homme en Andorre et nous espérons avoir pu vous convaincre que, depuis notre dernier dialogue, notre pays n’a cessé de renforcer, d’améliorer et d’étendre les dispositifs de protection des droits de l’homme. Nous sommes conscients qu'il n'y a jamais de situation parfaite et nous nous engageons d’ores et déjà à continuer à progresser, mais nos efforts ont conduit à un bilan positif de mise en œuvre des recommandations passées que, par ailleurs, ont été reconnus par plusieurs délégations lors du dialogue.

L'Andorre s'engage à examiner de près celles qui ont été formulées jeudi dernier. Nous fournirons les réponses pour les inclure au rapport du 46ème Conseil des Droits de l’Homme.

Comme nous l’avions fait pendant le second cycle, nous motiverons nos décisions, recommandation par recommandation.

A cette fin, et pour répondre à la question du Portugal, le travail interministériel a déjà été engagé pour la rédaction du rapport. Nous avons l'intention d'établir formellement un mécanisme national de mise en œuvre, d´élaboration de rapport et de suivi, avec la participation de tous les membres de la délégation d'Andorre qui ont participé à l'EPU. Une réunion de ce mécanisme de suivi se tiendra à nouveau dans les prochaines semaines, afin de finaliser notre réponse aux recommandations.

L'Andorre est pleinement convaincue du rôle essentiel que l’Examen Périodique Universel joue à cet égard.

Je vous remercie encore une fois madame la Présidente, les membres de la troïka : Burkina Faso, Indonésie et Ukraine ainsi qu’aux membres du Secrétariat de l’EPU pour son remarquable travail.